



Pas-de-Calais
CONSTRUCTEUR D'AVENIR

Laurent CAUVIN

Chargé du développement des pratiques et des partenariats (Comités Départementaux)

Direction des Sports du Conseil Général du Pas-de-Calais

Une POLITIQUE SPORTIVE qui participe au SCHEMA DEPARTEMENTAL en faveur des enfants et adultes en situation de handicap

Chapitre 4 : Orientations stratégiques 2011-2015

Orientation 2 : Créer les conditions de vie citoyenne pour les personnes en situation de handicap

Objectif 9 : Favoriser l'accessibilité sociale, culturelle et sportive

Fiche action 21

Adapter l'offre socioculturelle et sportive au handicap

Fiche action 22

**Développer une information
sur l'offre socioculturelle et sportive adaptée aux différents handicaps**

Une **POLITIQUE SPORTIVE**

qui place le sport au cœur des problématiques éducatives, citoyennes et solidaires.

qui incite le mouvement sportif à développer son action en faveur du handicap

Rendre accessible à tous la pratique sportive

Quels sont les dispositifs ?

- **Les aides individuelles en faveur des sportifs de haut niveau.**
- **L'appel à projets « Ouvrez votre Club ».**
- **L'aide à l'acquisition de véhicule.**
- **Les conventions de partenariat avec les comités départementaux et les clubs structurants.**
- **Les convention d'objectifs avec les comités départementaux Handisport et Sport Adapté.**

Les aides individuelles en faveur des sportifs de Haut Niveau

Les sportifs de Haut Niveau inscrits sur les listes du MINISTERE des Sports

- Espoirs :	150 €
- Jeune :	600 €
- Senior :	1 070 €
- Elite :	2 290 €

*Aide forfaitaire annuelle selon la catégorie:
chèque*

Période d'instruction: janvier –février

Modalités : Pas de démarche spécifique à réaliser – Chèque remis lors d'une cérémonie en mai-juin

Contact s :

Direction des Sports du Conseil Général

Isabelle HOURIEZ - 03 21 21 91 91 - houriez.isabelle@cg62.fr

Lise LEGRAND – 03 21 21 91 87 – legrand.lise@cg62.fr

Les aides individuelles en faveur des sportifs de Haut Niveau

L'Equipe Olympique Pas-de-Calais

Sportifs inscrits sur les listes Ministérielles
ayant un fort potentiel de sélection aux Jeux Olympiques ou Paralympiques

Aide au projet de préparation sportive

Période d'instruction : Septembre à décembre

Modalités : -Courrier au Président du Conseil Général,

- Entretien avec le sportif

- avis consulté de la DRDJS, la Fédération et Comité départemental

Christophe RAMBERT



TIR SPORTIF

Sylvain BOMMART



TIR à L'ARC

Lucas CLAIRET



JUDO

Richard STRUGALSKI



JUDO

L'appel à projets « OUVREZ VOTRE CLUB »

Ouvert à toute association sportive locale désirant mettre en œuvre un projet de développement portant sur, entre autres, **l'intégration des personnes handicapées.**

Modalités :

Constitution d'un dossier spécifique téléchargeable sur le site internet www.pasdecalais.fr

Dépôt des dossiers sur période avril – mai

De 2007 à 2012 :

62 projets aidés

au titre de la thématique handisport



CAHIER DES CHARGES

CONNAISSANCE DE L'AUTRE ET OUVERTURE VERS L'AUTRE

Contexte et enjeu :

Par la mise en œuvre **de projets spécifiques:**

- favoriser l'intégration de tous les publics,
- permettre l'engagement citoyen des jeunes ,
- contribuer aux enjeux de santé.

Le mouvement sportif doit ouvrir son activité, prendre en compte les problématiques du territoire et développer un partenariat local (acteurs sociaux, acteurs de la santé, acteurs de l'économie et du social...). Aussi, un public qui n'avait pas accès à l'association, sera par l'action, un licencié potentiel.



QUI PEUT PORTER UN PROJET ?

- Toute structure associative locale du mouvement sportif
- siégeant dans le département du Pas-de-Calais.
- affiliée à une Fédération Sportive.
- agréée par le Ministère de la J.S.



CRITERES D'ELIGIBILITES

- ☞ Mettre en place un projet sur la saison sportive,
- ☞ Démarrer le projet avant le 31 décembre,
- ☞ Développer un projet autour de l'un des thèmes suivants :
 - Faciliter l'engagement citoyen et l'initiative des Jeunes dans le milieu associatif
 - Développer l'intégration des personnes handicapées**
 - Accompagner la parentalité
 - Développer des actions de prévention de la santé
- ☞ Mettre en œuvre le projet dans le Département.



CRITERES DE SELECTION DES PROJETS

- ➔ La pertinence du projet (analyse des besoins, pédagogie, méthodologie, partenariats)
- ➔ La continuité pour le public au-delà du projet
- ➔ Le multi-financement du projet : L'aide du Département s'élèvera à 50 % maximum du budget global.
- ➔ La formation et la qualification des intervenants sportifs (ou la participation à une session de formation) pour les projets à destination des personnes handicapées
- ➔ Un seul projet par association
- ➔ Une attention particulière sera apportée aux projets qui développent un partenariat avec des structures externes au mouvement sportif (IME, centres sociaux, CCAS, MDS...)

EVALUATION DES PROJETS

- ☞ Les résultats obtenus par rapport aux objectifs initiaux
- ☞ L'émergence de solutions diversifiées
- ☞ La valorisation sociale (en terme d'intégration, d'engagement associatif, de mixité, de parité, de liens sociaux...)
- ☞ L'effet de levier de l'appel à projet et de l'accompagnement sur la réalisation du projet
- ☞ Une évaluation pourra avoir lieu pendant le déroulement du projet par l'intermédiaire d'un technicien du département et/ou des comités handisport, sport adapté et de la retraite sportive
- ☞ Le nombre de licenciés directement lié à la mise en place du projet.



CONTINUITÉ DES ACTIONS ENGAGÉES

Le renouvellement du soutien du Département pour un même projet sera défini en fonction de l'évaluation de l'année n-1 du projet. Cette aide est dégressive et limitée à 3 ans.



Arrageois

TOURDOT Thierry
Tél : 03.21.21.91.94
E-mail : tourdot.thierry@cg62.fr

Artois

BRAEMS Christophe
Tél : 03.21.56.56.45
E-mail : braems.christophe@cg62.fr

Audomarois

LALLIOT Matthieu
Tél : 03.21.98.98.51
E-mail : lalliot.matthieu@cg62.fr

Boulonnais

HOYER Didier
Tél : 03.21.21.91.97
E-mail : hoyer.didier@cg62.fr

Calaisis

COSTES Jean-Pierre
Tél : 03.21.19.88.91
E-mail : costes.jean.pierre@cg62.fr

Hénin Carvin

DUMONT Vincent
Tél : 03.21.21.91.80
E-mail : dumont.vincent@cg62.fr

Lens Liévin

LIENARD Amandine
Tél : 03.21.78.92.44
E-mail : lienard.amandine@cg62.fr

Montreuillois / Ternois

LAGACHE Christophe
Tél : 03.21.21.91.82
E-mail : lagache.christophe@cg62.

L'aide à l'acquisition de véhicule

Aide plafonnée à **8 000 €** ou **12 000 €** (si véhicule équipé pour les PMR)

Modalités :

Envoyer un courrier de demande subvention justifiant un projet et accompagné de :

- 3 devis constructeurs*
- 3 devis marquage carrosserie (logo du Département à apposer sur véhicule)*
- Un budget prévisionnel investissement*
- Un budget prévisionnel fonctionnement*

Dépôt des demandes avant juin

Contacts :

Direction des Sports du Conseil Général
Selon le territoire

Les Conventions d'Objectifs avec les Comités Départementaux

Partenaires privilégiés du Conseil Général du Pas-de-Calais pour mettre en œuvre sa politique sportive aux services des problématiques éducatives, citoyennes et solidaires

Les projets peuvent porter sur :

- **Créer une offre de pratique (compétition ou loisir) au public en situation de handicap**
- **La mixité des publics / le sport partagé**
- **La formation des éducateurs sportifs au handicap (CQH)**
- **La création de sections handi dans les clubs « valides »**
- **L'acquisition ou la création de matériel adapté aux personnes handicapées pour permettre la pratique sportive concernée**
- **Inciter et accompagner les initiatives des jeunes en situation de handicap**
- **Accompagner un club local**

Modalités :

*Constitution d'un dossier spécifique téléchargeable sur le site internet **www.pasdecalais.fr***

Dépôt des dossiers sur période octobre-novembre

Contact :

Direction des Sports du Conseil Général
Laurent CAUVIN - 03 21 21 91 84 – cauin.laurent@cg62.fr

Le COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT

- Rôle de conseil sur l'accessibilité des pratiques et des équipements
- Consulté pour avis sur les projets mis en œuvre par les autres associations
- Promotion du handisport et sensibilisation du plus grand nombre
- Promotion du handisport et sensibilisation en milieu scolaire
- Aide à l'achat de matériel spécifique mis à disposition des clubs locaux



Contacts :

Direction des Sports du Conseil Général
Laurent CAUVIN - 03 21 21 91 84 – cauin.laurent@cg62.fr

Comité Départemental Handisport
comitedepartementalhandisport62@laposte.net

Présidente : Suzanne GUMINSKI

Agent de développement : Hélène Fontaine 07 88 22 27 67